

Joignez notre courant d'énergie !

Charpentier(ère)-menuisier(ère) Service des travaux publics Concours SRH-2019-40

FONCTION SOMMAIRE

Relevant du contremaître aux immeubles, vous effectuerez divers travaux d'entretien, de transformation et de réparation des différents bâtiments municipaux. Vous devrez notamment :

- Étudier des plans, effectuer des croquis, déterminer et estimer les matériaux requis;
- Installer et réparer des portes, des fenêtres, des cadrages de fenêtres, des cylindres de portes, des serrures, des poignées de portes, des étagères ainsi que divers meubles et équipements;
- Mesurer, découper, assembler et réparer des éléments en bois, en aggloméré, en acier léger ou autres matériaux;
- Dégrossir, façonner et assembler des pièces de bois variées;
- Préparer les tracés, à l'aide d'outils à mesurer, selon les prescriptions des codes du bâtiment;
- Poser des revêtements intérieurs et des éléments de finition, tels que des moulures et des plafonds suspendus;
- Transporter des matériaux de construction dans les aires de travail;
- Déplacer des cloisons et en installer de nouvelles;
- Poser des revêtements de sol (notamment de la céramique);
- Appliquer les couches d'apprêt et de finition à l'aide de pinceaux, de rouleaux et de fusils à peinture;
- Monter des éléments préassemblés de charpente et de toiture;
- Réparer diverses constructions de béton telles que des escaliers et des dalles, incluant le montage et le démontage des coffrages de béton;
- Effectuer des travaux de démolition;
- Ajuster, opérer et entretenir les différents outillages (banc de scie, « corroyeur », planeur, etc.);
- Effectuer toute tâche connexe demandée par votre supérieur.

EXIGENCES ET PROFIL RECHERCHÉS

- Être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) en charpenterie-menuiserie;
- Détenir un diplôme d'études secondaires V (DES) ou l'équivalent reconnu par les autorités compétentes;
- Posséder de deux (2) à trois (3) ans d'expérience pertinente au poste, notamment dans l'entretien des bâtiments;
- Être en mesure d'effectuer des travaux en hauteur;
- Détenir un permis de conduire valide de classe 3 ou s'engager à l'obtenir dans les six (6) premiers mois d'occupation du poste ou selon les indications de la Ville;
- Avoir une carte en santé et sécurité au travail sur les chantiers de construction ou s'engager à l'obtenir dans les six (6) premiers mois d'occupation du poste ou selon les indications de la Ville;
- Posséder une bonne dextérité manuelle, un esprit créatif et faire preuve de minutie;
- Être polyvalent, autonome et en mesure de travailler en équipe.

POUR POSER VOTRE CANDIDATURE

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, **accompagné d'une copie des attestations de formation requises, avant 16 h 30, le vendredi 13 septembre 2019**, à : Ville de Shawinigan, Service des ressources humaines, Concours SRH-2019-40, 550, avenue de l'Hôtel-de-Ville, C. P. 400, Shawinigan (Québec), G9N 6V3.

Courriel : ressourceshumaines@shawinigan.ca / Télécopieur : 1-855-300-6858